

BLOCS-PORTES COUPE-FEU 1/2 H

BLOC-PORTE DE MATERNELLE – 2 VANTAUX (1)

Code: 2 VE-2 VI/CF 30/MAT

FEU: CF et PF 1/2 h PV n° RS 98.091 + Ext. 98/1.



DESCRIPTIF DE BASE:

- HUISSERIE METALLIQUE OU BOIS EXOTIQUE
- VANTAUX: LARGEUR : 2VE : 630 à 1030
2VI : passage libre 1100 et 2021
petit vantail mini 530
grand vantail : maxi 1030
- HAUTEUR : 1410 à 2260
- EPAISSEUR: Fibre brute ou prépeinte: 40
Placage bois: 41
Stratifié 9/10°: 42
- CADRE B.E.
 - Montants 50 x 33,3 (embrevé) avec éléments de 33 x 33,3 (non embrevé)
 - Traverses 33 x 33,3 (non embrevé)
- AME PLEINE 350 kg/m³
- BOURRELETS ANTI-PINCE-DOIGTS :
 - MAT 36 x 40 côté paumelles (longueur 1250)
 - MAT BAT + MAT SEMI-F : au battement (longueur 1250)
fixation des bourrelets par vis non-apparentes
- ETANCHEITE AU FEU: joints thermogonflants
 - A l'intérieur de chaque bourrelet : Palusol de 20 x 6
 - En feuillure de battement, au dessus du bourrelet du vantail de service : Palusol de 18 x 3 et de 10 x 3
 - En traverse haute : Palusol de 18 x 3
- FERRAGE: Par vantail :
 - 2 ou 3 paumelles de 130
 - 1 paumelle basse déportée de 180, fixée derrière le bourrelet anti-pince doigts
 - Serrure 1 point
- SENS DU FEU: recto - verso (*)

VARIANTES ADMISES:

- Adaptation sur huisserie bois montée à sec (voir chapitre Adaptations)
- Revêtement stratifié ou placage bois (*) V.5
- Rives homogènes
- Oculus PF 1/2 h (verre DRAVEL) ou CF 1/4 h-PF 1/2 h (verre PYROBELITE 11) ou CF et PF 1/2 h (verre PYROBEL 12) de forme :
 - circulaire : Ø de clair 400 maxi
 - rectangulaire : clair H 1200 x L 400 maxi
 - polyforme : surface 0,12 m² maxi
 - demi-lune : Ø de clair 800 maxi (sauf DRAVEL)
 Découpe à 150 mm mini des bords du vantail
- Installation de deux regards vitrés sous conditions :
Distance mini entre deux découpes : 150 mm
Découpe à 150 mm mini des bords du vantail et 500 mm mini du bas du vantail
- Remplacement des verrous par une crémone acier en applique IX-1-8
- Installation d'une imposte de hauteur maxi 930 (voir chapitre Détails et options)
- Adaptation d'un ferme-porte sur le vantail de service, ayant fait l'objet par ailleurs d'un essai de résistance au feu sur un bloc-porte de même degré (*) IX-4

Nota : Le vitrage PYROBELITE 11 possède un verre feuilleté avec film PVB. Il est classé dans la catégorie des vitrages de sécurité.

(1) Ce bloc-porte et son oculus en PYROBELITE 11 sont conformes aux recommandations techniques du Ministère de l'Éducation Nationale concernant les constructions scolaires. Ce document impose l'usage de dispositifs anti-pince-doigts sur les blocs-portes et l'emploi d'un vitrage de sécurité pour tous les éléments vitrés situés à moins de 1,70 m du sol tout en déconseillant vivement l'usage du verre trempé ou armé.

(*) Modifications admises et entérinées par le C.E.C.M.I. en date du 18 avril 1986.